

SUBDÉLÉGATION DE POUVOIRS ITESCIA – CERGY ET PONTOISE

Vu la délégation de pouvoirs, ci-annexée, accordée le 2 janvier 2019 par Monsieur Stéphane FRATACCI, Directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France (CCIR),

Je soussigné, M. Richard SKRZYPCZAK, Directeur de l'ITESCIA, donne subdélégation de pouvoirs à Mme Sylvie LELONG-RAMBUR, en qualité de Secrétaire générale, qui l'accepte, à l'effet d'assurer pendant mes absences de la Région Ile-de-France et d'éventuels congés, la sécurité et la sûreté des personnes et des biens de ITESCIA-Pontoise, 8 rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise et ITESCIA-Cergy-Pontoise, 10 allée de l'Entreprise bâtiment Galilée 1 - 95800 Cergy-Pontoise.

Le subdélégué déclare avoir une parfaite connaissance des droits et obligations qui résultent de la délégation de pouvoirs susvisée, consentie par M. Stéphane FRATACCI, Directeur général de la CCIR, et qui lui sont transférés à compter de ce jour dans les domaines ci-dessus précisés.

Fait à Paris, le 2 janvier 2019 en un exemplaire

Le Primo-Délégué

signé

M. Stéphane FRATACCI

Diffusion : bénéficiaires - www.cci-paris-idf.fr - recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Île-de-France